

GUIDE

D'UTILISATION DU LOGO



POUR DÉCOUVRIR
POUR ÉCHANGER
POUR SE DIVERSIFIER
POUR RENTABILISER

LOGOS AVEC PRÉSENTATEUR

Le logo est une image fixe que l'on ne doit pas chercher à reproduire. Il faut dans tous les cas utiliser la version électronique fournie et n'en modifier aucun aspect : couleur, polices, emplacement, proportions. Le logo en couleurs est celui à privilégier et doit en tout temps être utilisé sur des fonds clairs.

Version horizontale



Présenté par
Financement agricole
Canada



Version verticale



Présenté par
Financement agricole Canada



LOGOS AVEC PRÉSENTATEUR

Les différentes versions du logo avec présentateur sont disponibles pour le téléchargement.

Francophone sur fond blanc



Télécharger



Télécharger

Anglophone sur fond blanc



Télécharger



Télécharger

Francophone sans fond



Télécharger



Télécharger

Anglophone sans fond



Télécharger



Télécharger

ZONES DE PROTECTION

Version horizontale

Afin d'en maximiser l'impact, le logo est toujours entouré d'un espace de dégagement, qui est à la fois une zone vierge de tout élément et la distance minimale à respecter en bordure du support sur lequel il apparaît. L'espace de dégagement est égal à une fois la hauteur de la lettre N.

Sauf exception, l'espace de dégagement entre le logo et le présentateur est égal à 3 fois la lettre N.



Version verticale

Afin d'en maximiser l'impact, le logo est toujours entouré d'un espace de dégagement, qui est à la fois une zone vierge de tout élément et la distance minimale à respecter en bordure du support sur lequel il apparaît. L'espace de dégagement est égal à une fois la hauteur de la lettre N.

Sauf exception, l'espace de dégagement entre le logo et le présentateur est égal à deux fois la lettre N entre le mot agriculture et le rectangle bleu du logo de FAC.



TAILLE MINIMALE

Version horizontale

Pour assurer une bonne visibilité du logo, sa taille ne doit pas être inférieure à la taille minimale prescrite. Sa hauteur ne devra pas être inférieure à 0,75 pouce.



Version verticale

Pour assurer une bonne visibilité du logo, sa taille ne doit pas être inférieure à la taille minimale prescrite. Sa hauteur ne devra pas être inférieure à 1 pouce.



ALTÉRATIONS INADÉQUATES

Le logo ne peut être modifié d'aucune façon. Le respect de cette règle contribue à la création et au maintien d'une identité forte.

Exemples à ne pas faire



Présenté par
Financement agricole
Canada



Déformer sans respecter les proportions



Présenté par
Financement agricole
Canada



Ajouter une ombre portée



Présenté par
Financement agricole
Canada



Appliquer d'autres couleurs que les couleurs principales



Utiliser le logo du Salon de l'agriculture seul sans le présentateur

Salon de l'agriculture

Présenté par
Financement agricole
Canada



POUR TOUTES QUESTIONS,

VEUILLEZ VOUS ADRESSER À

Gabrielle Palardy
Coordonnatrice aux projets marketing
450 768-9928
gpalardy@goxpo.ca



salondelagriculture.com

**16
17
18**
JANVIER 2024

38^e
ÉDITION